
Adresse de la société populaire d'Issoire (Puy-de-Dôme), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Issoire (Puy-de-Dôme), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 204-205;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21369_t1_0204_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Eh quoi ! pourrions-nous craindre la destruction des sociétés populaires, lorsque la Convention nationale s'occupe au contraire à les affranchir du joug des intrigans qui voudroient tourner contre le peuple lui-même ces sages institutions, les plus fermes boulevards de sa liberté ? redouterions-nous le triomphe de l'aristocratie et l'oppression du patriotisme ? lors que les loix contre les conspirateurs subsistent dans toute leur force, lors que dans le tribunal chargé de punir les attentats liberticides, à la place du tygre qui s'abreuvoit du sang des patriotes, la justice siège à coté de l'égalité, lors que nous la voyons distinguer l'erreur du crime, le fait de l'intention et n'être inflexible que pour les ennemis du Peuple.

Non, le patriotisme n'est point opprimé ici ; l'aristocratie n'y domine pas, et nous voyons sans terreur rendus à la liberté quelques individus que l'erreur, la foiblesse ou les préjugés avoient égarés ; mais nos yeux sont ouverts sur eux ; nous sommes là pour écraser le premier reptile, qui voudroit piquer le sein généreux qui l'a réchauffé.

Pleins de confiance en la représentation nationale, nous nous reposons sur son expérience du soin de diriger le gouvernail de la révolution, et nous nous appliquons à exécuter ponctuellement les manoeuvres qu'elle commande. Nous ne nous effrayons pas des clameurs que poussent à outrance quelques passagers d'accord avec cette légion de corsaires coalisés contre nous, et qui voudroient fixer toute notre attention sur certains écueils, pour nous faire tomber dans leurs embuscades.

Sentinelles vigilantes, nous surveillerons tous vos ennemis et nous leur livrerons un combat à mort sous quelque pavillon qu'ils se présentent.

Législateurs ! continuez à diriger avec énergie le gouvernement révolutionnaire ; que la justice soit votre unique fanal ! restez fermes au poste où le peuple vous a placés : ne craignez pas les vains bruits de quelques vagues impuissantes ; elles se briseront contre le rocher de l'unité de la République, tous les véritables amis de la liberté sont rangés autour de vous ; ils vous couvriront de leurs corps ; tous n'ont que ce seul mot d'ordre : Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Vivent les sociétés populaires et tous les bons citoyens ! A bas les traîtres ! A bas les intrigans ! A bas les meneurs !

Suivent 93 signatures.

10

La société populaire de Grasse [Var] demande le maintien du gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, félicite la Convention nationale sur ses travaux et l'invite à poursuivre sa glorieuse carrière.

Mention honorable, insertion au bulletin (50).

(50) P.-V., XLVIII, 108-109.

[La société populaire de Grasse à la Convention nationale, le 14 vendémiaire an III] (51)

Liberté, Égalité.

Représentans du peuple

Tandis que nos phalanges victorieuses foulent partout le territoire des esclaves, les restes impurs de la cour de Néron Robespierre, semblent méditer une insurrection dans le sein de la République, pour favoriser les vues de Cobourg et de Pitt.

Ce parti d'intrigans réclame insolemment la terreur à l'ordre du jour, lorsque la masse générale de la population françoise applaudit au maintien de la justice.

Pères de la patrie, vos decrets depuis le 9 thermidor ont atterré cette secte de malveillans.

Nous vous conjurons de poursuivre votre glorieuse carrière ; maintenés le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, garantissés la liberté des opinions, établisés l'institution nationale, honnorés l'agriculture, ressuscités le commerce, protégés les sciences, encouragés les arts et vous aurés accéléré l'arrivée du siecle d'or après lequel nous soupirons.

Tels sont les voeux et les espérances d'une société restée incorruptible à travers tous les orages politiques qui ont affligé le midi et qui vous jure de nouveau de n'avoir jamais d'autre cri de ralliement que celui de : Vive la République, Vive la Convention.

J. LAMBERT, président et 188 signatures.

11

La société populaire d'Issoire [Puy-de-Dôme] félicite la Convention nationale sur son Adresse aux Français, applaudit avec enthousiasme aux principes qu'elle renferme et l'invite à soutenir avec énergie le gouvernement révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (52).

[La société populaire d'Issoire à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III] (53)

Citoyens Représentans,

Nous venons de lire votre adresse aux Français ; nous avons applaudi avec enthousiasme à tous les principes qu'elle renferme ; ils réjouissent les vrais républicains, et désolent les intrigans, les fripons, ces monstres, qui aiment à se gorger du sang de leurs semblables. Nous nous félicitons du serment que vous avez fait, dignes Représentans, de ne point quitter

(51) C 325, pl. 1406, p. 14. *Bull.*, 16 brum. (suppl.) ; *J. Fr.*, n° 774 ; *Moniteur*, XXII, 457 ; *M. U.* XLV, 296.

(52) P.-V., XLVIII, 109. *J. Fr.*, n° 765.

(53) C 325, pl. 1406, p. 19. Adresse imprimée à Issoire chez Granier et Froin.

vosre poste que vous n'avez assis la République sur de pareilles bases. Soutenez avec énergie le gouvernement révolutionnaire; ne souffrez pas qu'on l'avilisse par des actes arbitraires; par des atrocités que la nature et la justice désavouent. Protégez les sociétés populaires; mais poursuivez sans relâche, ces hommes pervers, *ces patriotes exclusifs*, qui cherchent à les égayer; qui ne cessent de crier à la persécution, pour distraire l'attention publique, du pillage et des crimes de toute espèce dont ils se sont rendus coupables : veillez enfin à ce que les places ne soient remplies que par des fonctionnaires patriotes, probes, éclairés, et qu'elles ne soient plus l'appanage de l'intrigue. Alors nos ennemis intérieurs et extérieurs rentreront dans leurs repaires, et la République sera impérisable.

Tels sont, Sages Législateurs, les principes d'après lesquels, le représentant du peuple Musset, vient d'opérer dans notre district. Chargé par vous d'épurer les autorités constituées et de juger les détenus, il a fait toutes ces opérations dans le sein de notre société, en présence du peuple, et d'après le vœu du peuple. Il a mis dans sa conduite la sévérité, la justice et la dignité qui convenoient à son caractère. Il nous a parlé de toutes les vertus en Républicain qui sait les pratiquer. En un mot, il a fait le bien... Nous aimons à vous le dire; bien persuadés qu'en faisant le bonheur du peuple, votre collègue a rempli vos intentions les plus chères.

Quant à nous, citoyens Représentans, comptez sur le serment que nous renouvelons dans vos mains, de nous rallier toujours à la Convention et de mourir pour la défendre. *Vive la République! Vive la Convention nationale!*

Arrêté et rédigé, séance tenante, à Isoire, le 26 vendémiaire, l'an trois de la République française, une et indivisible.

Et ont signé CHANDORAT, *président*,
TRIOZON-SAULNIER, GIRARD, *secrétaires*.
Suivent 66 autres signatures.

12

La société populaire de Jaujac, district du Tanargue [Ardèche], invite la Convention nationale à continuer ses glorieux travaux et demande que tous les intrigans et les coupables soient démasqués et punis.

Mention honorable, insertion au bulletin (54).

[Adresse de la société républicaine de Jaujac à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III] (55)

(54) P.-V., XLVIII, 109.

(55) C 325, pl. 1406, p. 20.

Représentants du peuple.

Nous avons lû avec attention et médité dans le calme, les différentes addresses qui vous ont été faites depuis l'époque memorable et glorieuse du 9 thermidor; vû avec admiration la marche ferme et imposante que vous avez adoptée seule digne des représentants d'un grand peuple. Continuez, représentants; la tête de l'infame triumvirat est abbatue, que la queue cesse de s'agiter, que vôtre justice éclate, que le coupable soit puni, et l'innocent protégé, que surtout les intrigans, tous ces hommes qui cherchent à assouvir leur ambition par le crime soient démasqués et punis. On ose insinuer un système de terreur; la terreur est-elle faite pour des hommes libres? La liberté n'en connût jamais ou pour mieux dire, il n'existe plus de liberté ou est la terreur, vos principes peuvent seuls s'adapter au gouvernement français, eux seuls peuvent capter les sentimens et le coeur de ce peuple magnanime. Continuez encore un coup, Représentants, il n'est pas de vray républicain qui ne s'honore de vous faire un rempart de son corps. Que peuvent les intrigans et les malveillans? Un souffle suffira pour les pulvériser, ne souffrez pas qu'on ose prétendre vous influencer, qu'on reconnoisse que la Convention est le seul guidon et l'unique point de ralliement des vrais français, à qui nos principes doivent être communs. Destruction de l'intrigue et de la malveillance, amour pour la Convention et respect pour les loix.

CHOLING, *président*, CHAMPANNET, *secrétaire*
et une autre signature illisible.

13

La société populaire de l'Orient [Lorient, Morbihan] adresse à la Convention nationale une somme de 1 000 L, remise par une maison de commerce de cette commune, pour les veuves et orphelins des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (56).

[La société populaire montagnarde et régénérée de Lorient à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III] (57)

Liberté, Égalité.

Representans du peuple,

Une maison de commerce de notre commune, nous à remis une somme de *mille livres*, pour être distribuée aux veuves et orphelins des défenseurs de la patrie, morts à la reprise du Port-de-la-Montagne.

(56) P.-V., XLVIII, 109.

(57) C 325, pl. 1406, p. 18. Mention de la réception de la lettre de change de 1000 L portée en marge, signé Duvernois. Bull., 12 brum. (suppl.).